

Rénovation de notre lavoir, perle du Médoc



> La conservation de notre lavoir nécessitait la rénovation urgente de sa toiture qui a pu être réalisée fin décembre 2022.
> L'objectif final est de pouvoir retrouver la circulation de l'eau dans le lavoir comme par le passé afin de faire de ce site un lieu paisible où il fait bon se promener aux beaux jours.

Jean-Charles Sorbier, adjoint aux bâtiments communaux

Les petites actions au quotidien ...

Gérer une commune, c'est aussi la faire vivre et l'entretenir par des actions au quotidien comme la pose de radiateurs moins gourmands en énergie à la bibliothèque, l'uniformisation des clefs du groupe scolaire, le remplacement du lave-vaisselle de la restauration scolaire, les travaux d'assainissement pluvial rue de Virefougasse, la pose de 3 points lumineux solaires rue Planque Saint-Blaise, l'installation de nouveaux placards à l'école, les animations à la restauration scolaire pour soutenir le cancer (Octobre rose) et l'équipe de France de Football (coupe du monde).

🔍 Zoom sur ...

1. La CAB : Convention d'Aménagement de Bourg

En 2021, notre commune s'est engagée avec le département de la Gironde afin d'être accompagnée techniquement et financièrement pour sécuriser et restructurer son bourg. Le cabinet d'études Tournier Atelier de Paysages nous accompagne dans cette réalisation.

Quel est notre avancement ?

Sept-Oct 2021 Visites de Soussans avec le cabinet d'étude
Nov. 2021 Première rencontre avec les commerçants
Déc. 2021 Diagnostic des contraintes et des objectifs de la CAB
Déc. 2022 Proposition de scénarios d'aménagement et de sécurisation du bourg et demande d'enfouissement des réseaux
2023 **Présentation du projet final lors des vœux de la municipalité et sur rendez-vous**
Début d'enfouissement des réseaux au bourg et programmation des travaux

Annette Maurin et Karine Palin

2. Le PLU : Plan Local d'Urbanisme

Quel est notre avancement ?

2021 Diagnostic de notre territoire
2022 Choix d'aménagement de notre commune avec les restrictions imposées par la nouvelle loi climat et résilience du 22 août 2021.
2023 **Une consultation publique est en cours, il vous faut vous manifester en mairie.**
Une présentation obligatoire du Projet D'aménagement Et De Développement Durable (PADD) sera programmée.

Karine Palin

3. Le nouveau quartier des Tastes-Bourriche

Par délibération du conseil municipal du 17 octobre 2022, 3 agences immobilières locales ont été retenues pour gérer la vente des terrains communaux à construire en 2023. Vous pouvez vous renseigner en mairie.

Quel est notre avancement ?

14 mai 2022 Projet présenté aux riverains après une première rencontre en 2021
17 oct. 2022 Bornage du quartier par le géomètre
08 déc. 2022 Dépôt du Permis d'aménager
21 jan. 2023 **Présentation du projet final lors des vœux de la municipalité et sur rendez-vous**

Karine Palin et Annette Maurin

LA LETTRE #05 DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOUSSANS

Évènements municipaux à venir.

- > **Vœux de la municipalité** **Samedi 21 Janvier à 11h**
à la salle des fêtes
- > **Repas des aînés** **Dimanche 5 mars 2023 à 12h**
à la salle des fêtes
Des invitations seront envoyées aux habitants de 65 ans et plus

Rappel

Vous devez rentrer vos deux bacs de tri sélectif et de déchets ménagers après la collecte pour préserver l'environnement et la sécurité de tous.

Jean-Claude Goffre, premier adjoint, à la sécurité et à l'environnement



Retrouvez

- > L'actualité de la commune en temps réel sur Facebook
<https://www.facebook.com/soussans.fr/>
- > Les photos de Soussans sur Instagram
<https://www.instagram.com/soussans.fr/>
- > Les informations générales de la commune sur son site <https://www.soussans.fr>



Édito du maire



Chers Soussanaises et Soussanais,

2023 sera l'année de la sobriété énergétique. Cette future année peut nous (ré)-apprendre à mieux consommer et à nous recentrer sur les choses essentielles.

› Dans cette optique, nous avons souhaité maintenir les illuminations de Noël en ne les choisissant qu'avec des lumières LED et en ne les maintenant qu'un mois, du 1^{er} décembre 2022 au 4 janvier 2023. La question de l'extinction de l'éclairage public de nuit se pose dans les zones hors habitation. Les membres du conseil travaillent sur des solutions à mettre en place en 2023. Sachez que notre éclairage public est aux normes environnementales et donc majoritairement composé de LED.

› Par ailleurs, nous travaillons activement sur la réalisation de notre ferme solaire afin de devenir autonome en électricité mais aussi sur notre unité de production de gaz à partir des déchets locaux du bois pour produire notre gaz propre.

› Nous aurons le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes le samedi 21 Janvier à 11 h à l'occasion des vœux de la municipalité afin de vous présenter le bilan nos actions.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année pleine de réussite, de bonheur et de bonne santé.

Karine Palin, Maire de Soussans

Les actions du conseil municipal en 2022

140 nouveaux arbres et arbustes plantés au Parc du Moulina



› Afin de se préparer aux probables chaleurs de 2023, des îlots de fraîcheur ont été créés ou ajoutés sur les places publiques et le long du parc du Moulina grâce à la plantation de 140 arbres et arbustes.

*Annette Maurin,
adjointe à l'embellissement et l'aménagement communal*

Embellissement et aménagement du cimetière

› Le cimetière s'est refait une beauté pour la fête de la Toussaint. Nos agents et élus se sont investis pour nettoyer l'allée centrale, et les contre-allées, rénover le calvaire central, nettoyer et repeindre l'ossuaire et les zones d'accueil de tri des déchets.

› Un second colombarium a également été mis en place en juin.

› La rénovation du grand portail et le changement du portillon ont également été commandés auprès de la société soussanaise Zerka.

› De nouveaux arbres et arbustes ont été plantés dans tout le cimetière et les inter-tombes ont été mises au propre quand les propriétaires ne le font pas malgré les relances de la mairie.



Annette Maurin, adjointe à l'embellissement et l'aménagement communal

Ralentissement et sécurisation de la traversée de la RD 105

› La RD 105 au niveau de la rue de Virefougasse est le lieu de ramassage scolaire des collégiens et lycéens.

› Le conseil a décidé de sécuriser ce carrefour afin de faire ralentir les véhicules sur une portion de route pourtant limitée à 50 km/h et d'y ajouter des passages protégés pour la traversée des piétons.

Jean-Pierre Crouail, adjoint à la voirie et aux réseaux



Bitume neuf pour la rue de la Carreyre



› Suite à la réalisation d'un drainage le long des vignes qui a été financée par les châteaux propriétaires riverains pour évacuer les eaux pluviales, la couche de bitume de la rue de la Carreyre, très abimée, a été entièrement refaite à neuf.

› Cette rue permet de rejoindre la rue de Marsac depuis la RD2 et sera utilisée comme déviation lors des travaux de sécurisation et de réaménagement du bourg de Soussans.

Jean-Pierre Crouail, adjoint à la voirie et aux réseaux

Ralentissement nécessaire rue du Pavail

› Nombreux d'entre vous empruntent la rue du Pavail pour vous déplacer entre Tayac et Avensan. A hauteur du château Pavail de Luze, cette rue pourtant limitée à 50 km/h est très souvent empruntée à des allures vives pouvant aller jusqu'à 80 km/h. Le danger y est constant pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

› Par conséquent, le château Pavail, représenté par Madame de Luze, et la mairie se sont associés afin de réaliser des travaux de sécurisation et de ralentissement des automobilistes.

› Ces travaux sont financés à hauteur de 50% par chacune des parties.

Jean-Pierre Crouail, adjoint à la voirie et aux réseaux

Rénovation de la façade Ouest de l'église Saint Romain



› Dans la continuité de la rénovation des vitraux du chœur en 2021, les travaux de rénovation de l'église Saint Romain se poursuivent avec, en 2022, la rénovation du mur Ouest très abimé par les intempéries.

› Ces travaux vont de pair avec ceux de la rénovation du chœur et des statues latérales effectués par l'association des amis de l'église Saint Romain.

Jean-Charles Sorbier, adjoint aux bâtiments communaux

Poursuite de l'Aménagement du port de Soussans

› L'aménagement du port de Soussans se poursuit pour être prêt pour les beaux jours. Parmi les aménagements, on retrouve

- › Cinq tables de pique-nique
- › Un lampadaire solaire
- › Des barrières de sécurité
- › Des places de parking identifiées
- › Une table d'orientation présentant les îles de l'estuaire du Bec D'Ambes à Blaye
- › Une sculpture d'un phare en cours de réalisation par la société soussanaise Zerka
- › Des jeux pour enfants

Patrice Pouillet, élu délégué à l'aménagement du port, et Karine Palin